



## **Procédure d'évaluation de nos formations**

Adalog a mis en place une procédure d'évaluation de la formation mise en œuvre au terme de chaque stage. Les acteurs de l'évaluation sont les apprenants, le formateur et le donneur d'ordre.

### **Formulaire individuel d'évaluation et débat de fin de stage**

L'évaluation repose sur un formulaire rempli « à chaud » mais aussi sur un temps de discussion libre à la fin du stage permettant aux stagiaires d'exprimer leur ressenti.

Préalablement à la distribution du formulaire et aux échanges verbaux, nous attirons l'attention des participants sur l'importance de leur rôle dans l'évaluation de la formation. Nous exposons en toute transparence les modalités d'utilisation des informations récoltées, dans le but de libérer l'expression d'opinions utiles.

### **Analyse des évaluations recueillies**

Nous analysons les formulaires de satisfaction en tenant compte :

- de la spécificité de nos programmes (stages ciblés et de courte durée)
- des attentes des participants exprimées en début de formation
- des attentes du donneur d'ordre.

Le ressenti des participants à la formation est naturellement à prendre en compte, avec celui de notre formateur. Cependant, le donneur d'ordre (employeur et/ou financeur) est également partie prenante de la convention de formation.

Lorsque l'employeur (ou tout autre donneur d'ordre) a défini ses propres critères d'évaluation, en amont du début de la formation, Adalog inclut ces critères dans le cahier des charges d'évaluation de la fin de formation.

### **La satisfaction des participants.**

Pour nous, mesurer la satisfaction de nos stagiaires c'est d'abord recueillir le sentiment éprouvé « à chaud » par chaque participant, en relation avec le vécu en formation et les objectifs fixés préalablement.

C'est l'occasion, pour les participants, d'exprimer leur opinion sur la formation suivie.

## **Pour une remise en cause permanente de nos formations**

Notre questionnaire de satisfaction est conçu pour recueillir des informations en vue de l'amélioration du stage, sur la base des impressions des apprenants. L'objectif est de disposer d'un ensemble de réactions individuelles pour envisager des évolutions pertinentes.

Grâce aux informations récupérées en fin de stage auprès de nos stagiaires et des donneurs d'ordre, Adalog va :

- choisir de reconduire un stage ou de le remettre en cause
- décider d'améliorations (méthodes pédagogiques, contenu, durée, ...)
- mesurer l'efficacité de la prestation de notre formateur

## **Les critères d'évaluation propres à Adalog**

Les participants sont priés de se prononcer sur :

- la qualité de l'enseignement ( méthodes pédagogiques, animation et modération du groupe, conformité aux objectifs attendus, ...)
- l'organisation matérielle de la formation (salle, moyens pédagogiques et techniques, internet, ...)
- les interactions (ambiance, dynamique et cohésion du groupe)
- la qualité des supports de cours
- les dispositions d'accompagnement (accueil).